

LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) Part I

Informations générales					
Période	30/04/2025				
Date de création du portefeuille	30/06/2005				
Devise du portefeuille	EUR				
Date de création de la part	02/06/2008				
Devise de la part	EUR				
Code ISIN	FR0010622654				
Type de part	C2				
Statut juridique	FCP				
N° de portefeuille comptable	170049				
Valorisation	Quotidienne				
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion				
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion				
Valorisateur	CACEIS Fund Administration				
Dépositaire	CACEIS Bank				
Durée placement recommandée	2 ans minimum				

ì		12.0				
I	Renden	nent/Ri	sque			
40	surperf	orman	ce	rapport	à l'EST	R + 4%

10:00

0,80% TTC max

10% TTC maximum par

Valeur	liquidative

Heure de centralisation

Frais de gestion

Commission de

Valeur liquidative	15 659,05
Actif net	4 790 244,91
Nb de parts	305,91

Orientation de gestion

L'objectif du Fonds est de procurer sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à l'ESTR capitalisé + 3%, minoré des frais de fonctionnement et de gestion réels, différents pour chaque catégorie de parts et pouvant s'élever au maximum à 0,60% pour la part J, à 0,80% pour la part I et à 1,55% pour la part R.

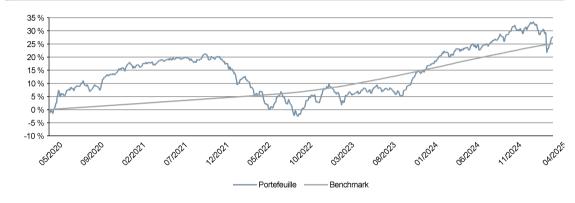
Benchmark

ESTR capitalisé + 3%

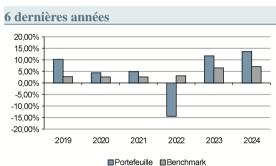
Duration	
30/04/2025	3.58
Rendement au pire	
30/04/2025	3.71
Rendement à maturité	
30/04/2025	3.84

Indicateurs de performance						
Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	-0,84	-3,10	-1,82	5,98	17,70	27,06
Benchmark	0,45	1,40	1,92	6,60	19,01	25,25
Surperformance	-1,29	-4,49	-3,74	-0,62	-1,31	1,80

Evolution de la performance







Indicateurs de risque				
Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans	
Volatilité du portefeuille (%) *	7.02	7.86	7.46	
Volatilité du benchmark (%) *	0.08	0.20	0.27	
Ratio de Sharpe du portefeuille *	0.28	0.35	0.46	
Tracking error (%) *	7.00	7.82	7.44	
* Indicateur annualisé				

Commentaire de Gestion

Le 2 avril, le président américain Donald Trump a annoncé des droits de douane de sur toutes les importations, notamment des droits supplémentaires de 34 % pour la Chine et de 20 % pour l'Union européenne. Cette annonce, surnommée "Liberation Day" a provoqué une onde de choc sur les marchés mondiaux et plus particulièrement aux Etats Unis. Entre le 4 et le 8 avril, les indices américains une connu des baisses historiques : -26.02% pour le Doub Jones, -12.12% pour le S&P 500 5,97 % et -12.71% pour le Nasdaq. Les marchés européens et asiatiques ont aussi enregistré des baisses significatives de l'ordre de -10% avant de rebondir. L'escalade de la guerre commerciale sino-américaine a atteint un paroxysme avant que Donald Trump soit forcé de reculer à la suite de la hausse brutale des taux sur la dette gouvernementale américaine. Les marchés actions se sont repris graduellement pour revenir quasiment à leur niveau pré « Libération Day ». Le mois s'est donc terminé avec une performance de -0.68% pour le S&P, de +-0.44% pour L'Eurosotxx et de +1.34% pour le MSCI Emreging markets. Le dollar en revache ne s'en est pas remis en continue sur sa trajectoire baissière avec une perte de -5% contre euro sur le mois l'amenant à une baisse de -9.08% depuis le début de l'année. Cela accentue encore les disparités de performances en euro indices mondiaux : depuis le début de l'année le S&P 500 en EUR affiche une baisse de -4.93%. C'est 13.19% de moins que l'Eurostoxx qui lui est en hausse de 8.27%.

Sur le marché du crédit, les primes de risque ont initialement mal accueilli le "Liberation Day", bien que par la suite, le marché Investment Grade européen termine le mois d'avril avec une performance de +0.79 % et le High Yield Européen recule légèrement de -0.01 %. De l'autre côté de l'Atlantique, le marché Investment Grade US termine le mois avec une performance en dollar de +0.11 %, à contrario, le marché High Yield US accuse une performance négative dollar de -0.16 % à la suite de l'écartement des spreads crédits.

La BCE a abaissé son taux de dépôt de 25 pb à 2.25% et a modifié son discours en présentant sa politique monétaire comme étant moins restrictive. Sur cette tonalité plus "dovish" de la BCE, le marché reflète maintenant des anticipations de baisse des taux directeurs jusqu'à 1.50% en fin d'année.

Contact

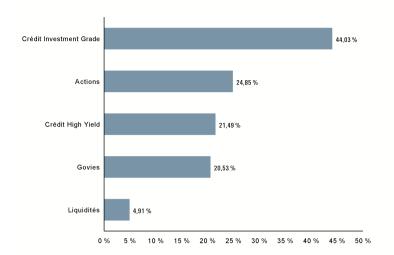
UBS LA MAISON de Gestion contact@lamaisondegestion.com +33 1 53 05 28 00



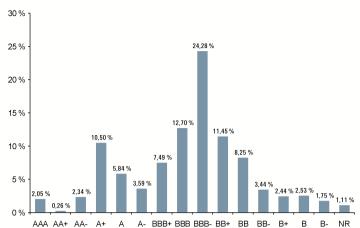


LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) Part I

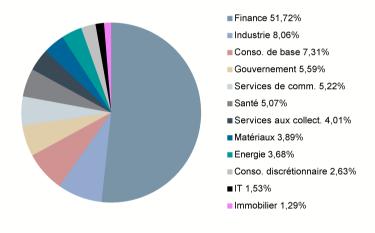
Répartition par classes d'actifs



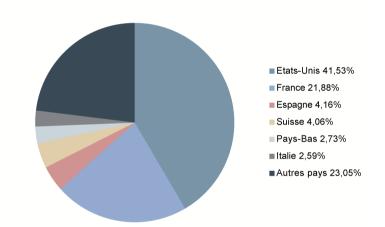
Répartition par notations de la poche obligataire



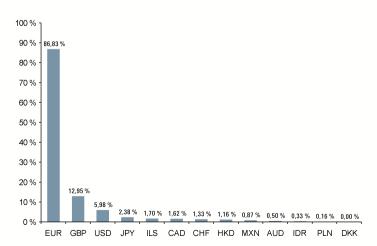
Répartition séctorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche action



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
UBS ZCP 12-12-25	4,99%
GENERAL ELECTRIC	1,63%
LA MONDIALE 6.75% 31-12-49	1,58%
EUROBANK ERGASIAS SERVICES A	1,55%
ISHARES MBS ETF	1,46%
INTE 7.778% 20-06-54	1,27%
MOODY'S CORP	1,25%
MICROSOFT CORP	1,25%
AIRBUS SE	1,25%
SAFRAN SA	1,22%
	17,45%





LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) Part I

Glossaire

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos"

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux. la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : http://www.lamaisondegestion.com. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la règlementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produis financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

